



Posons un nouveau regard sur la vie de notre belle ville de **MONTLHÉRY**

JUIN 2022 - N°5



EDITO

Bons voeux 2022 !

Ne praturemquae alibusa nduscimendae num ullam ducia cus, quis ex experemqui sapel maximpo reserfero omnihipsum fugias volenietur?

Qui blat quae reprot aliqua voluptaque dolut ium rem ipsam dic tem vel enistori ipsum ex endictur a perum evendis ad quam eum eosandic tet, cusdame veliquiam sed quod eumquisquas magnimo lorrovi tibus

ciis ex eturit re endunto doloreium autem qui optate etur sitissi mporiscipsa consecraqi con nonsequam quam, odit faccum eum auta auditium vid enima accabor iorispicil ipidem et rempost iorpori taturia volut ligenis il moluptas dunt ma nonsedi tature, odi cum di dus se voloria duciet as eum rernam untur, autem. Itat.

Da quosam il esciam volore, sunt qui id evendebitae cum qui quiam

EXASPÉRATION DES RIVERAINS !

Depuis septembre 2021, nous avons rencontré les habitants des rue du Montoir, rue Christophe de Saulx et rue Blanche de Castille. Le ton monte face à l'inertie de la mairie.

Pendant la période pré-électorale, Claude PONS avait tout promis : agrandissement de la route Blanche de Castille, nouvelles places de parking, révision du dépose-minute et passage de la PM pour verbaliser les voitures mal stationnées aux abords de l'école du Sacré Coeur, etc.

Les élections sont passées et le politicien reprend le dessus. Rien ne se passe. Quelle cohérence quand le matin, une grille est positionnée pour bloquer la Rue Christophe de Saulx pour le plan Vigipirate mais pas à 16h30 ni à 18h00 ? Pourquoi poster un agent de la police municipale si l'ordre qui lui est donné de sa hiérarchie est de ne pas faire de vagues ni même de faire respecter les mesures de sécurité entre stationnement illicite, vitesse et non-respect du code la route ?

Une des premières mesures que propose le groupe Horizon est d'ouvrir le parking partie basse de la mairie (en format zone bleue de 30 minutes gratuites) afin de rendre disponible une quinzaine de places supplémentaires au stationnement puis d'agencer de nouvelles places de parking Rue du Montoir.

Enfin, étudions la possibilité d'élargir la rue Blanche de Castille pour un passage en double sens.

Un riverain nous a indiqué : "Plus de 20 minutes pour sortir en voiture de chez moi à 8h10, est-ce concevable ? Il ne faudra pas s'étonner si des gens en viennent aux mains." Non, la violence n'a jamais rien résolu. Espérons que notre Maire lira cet article, nous écouterons pour faciliter la vie en communauté et tiendra ainsi ces promesses électorales.



CONFLIT D'INTÉRÊT OU PASSE DROIT ENTRE AMIS ?

Comment un élu de la Majorité Stéphane ARAUJO, peut-il devenir Directeur du SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry ayant en charge les équipements sportifs, notamment la piscine), tirant ainsi profit de sa position, sachant que le président de ce syndicat est le maire de Montlhéry ? Conflit d'intérêt et non respect de la charte des élus ?

Le groupe Horizon a déposé un recours auprès du Préfet afin de connaître la règle en la matière : un même individu peut-il être salarié d'un syndicat mixte (SIRM) et élu dans la même commune alors que son "responsable" dans les deux positions reste la même personne : le maire de Montlhéry occupe également le mandat de président du SIRM.

LES TRAVAUX POUR UN BOULEVARD URBAIN DÉBUTERAIENT-ILS SUR LA RN20 ?

L'urbanisation est utile, voire essentielle, mais uniquement quand celle-ci est réalisée dans un contexte global pour la ville et ses habitants et pas pour renflouer les caisses de la commune.

L'équipe majoritaire a décidé d'accompagner de nouveaux projets immobiliers. A minima sur ce mandat :

- La Plaine : 350 logements
- Rue Paul Fort / Allée des Balades : 79 logements

Pourquoi M. Le Maire, conserve t-il un "double discours" lors de réunions publiques en indiquant aux habitants que les taxes versées serviront à élargir les voies, créer des places de parking, planter des arbres etc. et fait voter tout l'inverse par sa Majorité ?

- Aux abords de la RN20 : 3 projets de 470 logements

L'équipe Horizon souhaite que les enjeux de l'urbanisation aux abords de la RN20 se concentrent :

- sur l'aménagement en boulevard urbain de cet axe majeur
- la solution dans un futur proche de développer l'offre des transports en commun
- de proposer de nouveaux parkings à proximité du centre ville
- de créer des voies en circulation douce et d'enrichir les espaces verts avec un traitement paysager.

Rendons agréable la traversée de Montlhéry sur la RN20.

L'HUMILITÉ DEVRAIT ÊTRE DE RIGUEUR

Isabelle KLJAJIC, Chef de projet dans la construction de la nouvelle école de La Plaine, poursuit sa gestion financière catastrophique.

Coût prévisionnel de la nouvelle école en 2019-2020 : **2 859 485 €**

Coût réalisé cumulé en 2021 : **+4 300 000€**

Soit un dépassement de **+50% du budget initial.**

Les chiffres en témoignent : la 1ère Adjointe de notre ville est dans l'incapacité à chaque projet (même constat lors de la construction de l'école maternelle Kessel), de tenir un budget, d'anticiper de nouvelles ressources pour diminuer les coûts mais de dépenser plus et encore plus, l'argent du contribuable.



Sur le sujet de la piscine, nous estimons que Isabelle KLJAJIC aurait dû défendre les intérêts des enfants de Montlhéry en tant que Déléguée titulaire du SIRM et Adjointe aux Affaires scolaires et à l'Enfance. Des créneaux de natation à la piscine de Montlhéry ont été affectés à 4 communes alentour, impliquant ainsi que les élèves du Collège Paul Fort n'aient plus accès aux cours de natation, des périodes de plus courtes durées sont ouvertes pour nos enfants en élémentaire et la fermeture des créneaux d'apprentissage à l'eau pour nos enfants de maternelles.

POST-IT

⊕ WARNING ! Depuis son élection en juin 2020, l'équipe majoritaire a voté le droit au Maire de signer des marchés publics à hauteur de 4 700 000€ sans consultation ni vote auprès de son conseil municipal. Est-ce normal qu'une telle somme soit engagée sans aucun contrôle ?

⊕ POURQUOI une décision du Maire sur le marché de propreté est passée

de 160 000€ à 600 000€ alors que notre commune est toujours aussi sale ?

⊕ UN COLLECTIF indépendant et n'en déplaise à M. le Maire, s'est créé à l'Ouest de Montlhéry avec plus de 100 membres. L'objectif concerne le projet Rue Paul Fort / Allée des Balades, où le collectif souhaite que la mairie tienne compte de leurs remarques, notamment la suppression des immeubles et un reboisement plus dense.

⊕ DANS LE CADRE DE l'animation locale, avec la création d'un poste de Manager commerces, pourquoi ne pas avoir eu de marché de Noël comme dans les villes aux alentours par exemple à Linas ?

⊕ Avant chaque conseil municipal, le Maire fait le choix délibéré de répondre à nos questions avec un délai de 3 mois. Dans quel but ? Que nos questions paraissent décalées ou obsolètes par rapport aux réponses préparées par les services concernés.



Association Tour d'Horizon
Publication N° 5 **GRATUIT**

Date de parution : Juin 2022
Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication
Jérôme BERTIN

Réalisation graphique
Romuald RICHARD

Responsable de la rédaction
Romuald RICHARD

Photographe
Jean-Claude ROCA

Imprimeur
Realisaprint sur du papier PEFC

N° ISSN : n°ISSN 2743-4427

L'objectif de ce journal est de mettre en évidence les évolutions de notre ville.

Si vous avez des points à faire remarquer, contactez-nous ou rejoignez-nous :

tourhorizon.montlhery@gmail.com



Encore plus d'infos impertinentes sur Facebook

facebook.com/tourhorizon-montlhery

MOTS RAYÉS

MONTHS & DAYS

H	L	P	Z	O	N	K	Y	N	Y	K	U	I	S	F
W	A	I	Y	D	X	T	M	A	A	R	D	V	U	E
T	H	U	R	S	D	A	Y	R	D	F	U	Y	N	B
S	M	A	Y	P	U	D	E	E	S	S	K	R	D	R
H	A	K	Z	G	A	B	U	N	E	H	E	A	A	U
A	J	T	U	A	M	U	O	U	N	I	J	U	Y	A
N	F	S	U	E	Z	V	Z	J	D	Z	F	N	T	R
Q	T	R	T	R	E	X	O	T	E	L	O	A	T	Y
A	G	P	I	M	D	P	O	Y	W	V	X	J	R	O
L	E	A	B	D	N	A	H	C	R	A	M	E	Q	U
S	P	E	E	S	A	Z	Y	C	U	V	B	R	D	Q
O	R	A	S	E	L	Y	D	E	Y	O	P	Z	L	U
R	E	B	M	E	C	E	D	L	T	L	O	M	K	N
X	B	J	Z	N	F	W	U	C	U	S	D	D	H	L
M	O	N	D	A	Y	J	O	N	L	D	V	X	W	K

· monday	· friday	· january	· may	· september
· tuesday	· saturday	· february	· june	· october
· wednesday	· sunday	· march	· july	· november
· thursday		· april	· august	· december